

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au projet Saint-Césaire – Bedford (Dossier R-3819-2012)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) a déposé, le 2 août 2012, une demande afin d'obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la **Régie**) pour la réalisation du projet Saint-Césaire – Bedford et de divers travaux connexes (le **Projet**).

Le Projet consiste à construire une nouvelle ligne biterne à 230 kV sur une distance de 35 km entre les postes de Saint-Césaire et de Bedford, à raccorder cette ligne en ajoutant de nouveaux départs de ligne, ainsi qu'à remplacer des équipements ayant atteint la fin de leur vie utile dans les deux postes.

Le coût total du projet s'élève à 95,1 M\$, dont 86,1 M\$ pour des travaux permettant de répondre à la croissance des besoins de la clientèle et 9 M\$ pour des travaux relatifs au maintien des actifs, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration de la qualité du service. La mise en service du Projet est prévue pour le mois d'octobre 2014.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier, mais les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie et au Transporteur, au plus tard le **17 septembre 2012 à 12h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le **24 septembre 2012 à 12h**, moment auquel le dossier sera pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 